

**Réunion Débat Public**  
**Jeudi 13 avril 2006 à Carrières sous Poissy**  
*Allocution de Christiane PARAVY*  
*Présidente du comité COPRA184*



**Plan de l'allocution :**

- 1-Remerciements.
- 2-Rappel historique comité de Carrières.
- 3-Description du tracé dit « de Chanteloup » à travers la commune.
  - ∞ Diapo n°1 : le tracé complet.
  - ∞ Diapo n°2 à 10 : différentes vues de la ville.
- 4-Le bruit.
- 5-Le coût des tracés.
- 6-Quelques idées fausses à combattre.

---

**1-Remerciements :**

- ∞ Mr le président CPDP
- ∞ Mmes et Mrs les membres de la CPDP
- ∞ Mr Debarle de la DREIF, maître d'ouvrage.
- ∞ Mr le Maire de Carrières/Poissy
- ∞ Mesdames, Messieurs ;

Certains Carriérois vont découvrir le dossier, dans les détails, ce soir, car beaucoup n'ont rien reçu dans leur boîte à lettres, de la part de la CPDP et le maire n'a pas jugé bon d'informer les habitants, au sujet de la réunion de ce soir, par voie de tracts.

Depuis quelques jours, la CPDP a essayé d'améliorer l'information qui s'était mal réalisée par distribution des documents, en envoyant des affiches dans les mairies, affiches qui ont été placardées à travers toute la ville.

En vous voyant si nombreux ce soir, je suis extrêmement contente, car nous avons presque failli friser la catastrophe ... En effet, nous nous sommes aperçus, mardi soir, que sur le site internet de la ville de Carrières sous Poissy, la réunion de ce soir était annoncée à la date du ... mercredi 12 avril ... Nous avons téléphoné en mairie, hier matin, pour faire rectifier cette erreur ... réjouissons-nous de pouvoir nous exprimer ce soir, si nombreux.

**2-Rappel historique :**

Il y a plus de 15 ans, nous étions déjà là, dans cette même salle, pleine à craquer, à écouter les informations relatives au passage de l'autoroute, dans notre commune. C'était en juin 1991.

Etant donné les dégâts qu'allait occasionner ce projet, à travers notre commune, nous avons alors décidé de créer un comité de défense des Carriérois, nous avons alors rejoint le COPRA qui venait de se créer, nous avons fait circuler une pétition qui a récolté un millier de signatures et pendant 15 ans, nous avons organisé de nombreuses actions et manifestations pour lutter contre ce projet démentiel.

Les populations se sont révoltées contre ce projet qui ne tient absolument pas compte de la présence d'une **urbanisation galopante, depuis une vingtaine d'années.**

**15 ans après, nous sommes toujours là ! C'est bien la démonstration que le tracé rouge dit « de Chanteloup » et le tracé vert (en grande partie commun, sur Carrières, avec le tracé rouge), pose un énorme problème et qu'il est prévu à un endroit où il est impossible de le faire passer.**

J'ai assisté, depuis la réunion du 08 mars à pontoise, à plusieurs réunions publiques « de proximité », et à chaque fois, des salles pleines à craquer ont dit non aux tracés en zones urbanisées.

Hier encore à herblay, toute la population s'est manifestée, dont de nombreuses associations de défense des quartiers. C'était un NON UNANIME, fortement ARGUMENTE.

### 3-Description du tracé dit « de Chanteloup » à travers la commune.

#### Diapo n°1 : le tracé

⇒ Le **viaduc** passerait au-dessus de **l'étang de la Galiotte** et rentrerait sous terre, au niveau du **chemin de Beauregard** avec une **bretelle d'accès** permettant de rejoindre le RD190 au niveau de l'actuel parking des bus.

Ce viaduc est couvert, au-dessus de l'île de Migneaux, mais ne sera muni que de **d'écrans latéraux**, sur la commune de Carrières, au-dessus de l'étang et de **merlons**, dans le pré où se trouvent actuellement des cabanes de jardins.

800m sont enterrés, entre le chemin de Beauregard et le RD190, **non pas pour protéger les habitants et les écoles** – dont certaines sont à 50m – mais pour permettre uniquement le passage sous le RD190.

**Fi des habitants !** (Ces 800m existaient déjà dans le dossier « Villexpress » qu'on nous a présenté en 91).

⇒ Au nord du RD190, **l'autoroute est à l'air libre**. Un seul merlon sera mis en place, côté Est, pour protéger tout le quartier pavillonnaire (rue Pierre de Coubertin, chemin de Pissefontaine ...) qui sera à 300m du tracé, sous les vents dominants. Les habitants de Chanteloup les Vignes et de Triel, eux, s'ils habitent un peu en hauteur, auront le plaisir d'avoir la vue plongeante sur l'autoroute en tranchée ouverte ... Belle occupation pour les week-end !

⇒ Après la rue Louis Armand, il n'y a plus aucune protection et les ondes sonores pourront se déplacer facilement, sans aucun obstacle, et envahir **l'île de la Dérivation** et nos amis d'Andrésy.

⇒ Pour couronner le tout : la **barrière de péage** (car la Région n'a pas les moyens de financer l'ouvrage) sera placée, dans la plaine, à la latitude de l'extrémité nord de l'île de la Dérivation.

⇒ Le **tracé vert**, quant à lui, bifurquera plein Est, en passant au-dessus du CD55 et en rasant le nord de l'île de la Dérivation, couverte de pavillons. Un écran de protection, seul, protégera les habitations : le bruit et les odeurs à portée de nez, juste au bout du jardin !

#### Diapos n°2 à 10 : quelques vues de Carrières

Elles montrent que le tracé passera très près des habitations, des écoles, des 2 collèges, des lieux de sport et de détente et qu'il survolera une zone classée en ZNIEFF.

### 4-Le bruit :

⇒ Au sujet du bruit, toute la commune sera « arrosée » et **tous les Carriérois seront atteints. Il est FAUX de dire que à quelques centaines de mètres plus loin, nous ne serons pas importunés.** Cela dépendra des conditions climatiques. Il suffit de voir, pour preuve, qu'actuellement, selon le

sens des vents, on entend le bruit du RD190, aux heures de pointe, à plus d'un kilomètre. A Carrières, aux heures de pointe, nous entendons le bruit de la circulation sur la route qui va de Poissy à Villes (route du Bon Roi Louis) et pourtant, nous sommes situés à 2km, à vol d'oiseau.

Alors, assez de DEMAGOGIE ... Nous ne sommes pas prêts à avaler des couleuvres et à nous laisser faire, passivement.

⇒ D'autre part, lorsque la DREIF calcule le nombre d'habitants « impactés » sur une bande de 300m, de part et d'autre du projet, nous estimons que cela n'est pas réaliste et nous demandons que cette prise en compte des habitants soit étudiée, à nouveau, pour tenir compte de la réalité, c'est-à-dire avec recherche dans une bande beaucoup plus large, de part et d'autre du tracé.

⇒ Dans le cadre du bouclage de la Francilienne, la DREIF a demandé à un laboratoire d'effectuer des mesures de bruit, afin de caractériser l'environnement sonore, dans les zones situées sur les différents tracés et de pouvoir ainsi comparer « l'environnement existant » à ce qu'il deviendra, suite au passage de la A104.

Ces mesures ont été réalisées entre le 08 et le 23 juin 2005.

Ainsi, à Carrières, 3 points de mesure ont été choisis (page 35 et suivantes de la partie « environnement sonore » du CDROM) :

- ∞ **PF12** 199 rue du Parc, à 40m du RD190(EDF).
- ∞ **PM12A** 224 rue Ernest Joly, à 25m du RD190 (les 3 tours)
- ∞ **PM12B** 247 av. de l'Europe, à 15m du RD190 (restaurant près du pont de Poissy).

Ces mesures ont donné respectivement les résultats suivants, pour les niveaux de bruit de nuit et de jour (22h-6h) et 6h-22h) ou à des heures bien précises, avec ensuite, extrapolation :

- ∞ **PF12** L1 de 66,9 à 70 dB / L10 de 61 à 66,7dB / L50 de 47,7 à 61,4 moy. de **56,7 à 63,2 (LAeq)**
- ∞ **PM12A** L1 de 72,6 dB / L10 de 69,6 dB / L50 de 60,1 moy. de **66 (LAeq recalé)**
- ∞ **PM12B** L1 de 77,1 dB / L10 de 71,6 dB / L50 de 65,3 moy. de **69,5 (LAeq recalé)**

**Ces niveaux sonores sont tous relativement importants, ce qui paraît normal, puisqu'on est près de l'axe routier le plus fréquenté de Carrières, le RD190.**

**La DREIF risque donc alors de nous démontrer qu'il n'y aura donc pas une différence significative, entre « l'existant » et le « projeté ».**

**Par contre, si ces mesures avaient été réalisées dans des coins beaucoup plus calmes de la commune – et il y en a ! – il serait prouvé que l'arrivée de la A104 augmenterait le niveau sonore de manière terrible en créant de très fortes nuisances supplémentaires.**

**Aussi, le choix des différents points de mesure n'est pas du tout anodin et je compte sur le président de la CPDP, en qui nous avons toute confiance, pour que de nouveaux points de mesure soient effectués, dans des endroits à faible niveau sonore actuel.** Nous nous tenons à sa disposition pour cela.

Ce qui vient d'être évoqué pour le **bruit** à travers notre ville est valable également pour la **pollution chimique**.

En effet, les sondes n'ont pas été placées là où elles devraient l'être.

En effet, le viaduc va déverser tous les gaz d'échappement sur les eaux de l'étang de la Galiotte – lieu de détente de promenade et de pêche – et c'est là qu'on doit **mesurer la qualité de l'AIR et de l'EAU, actuellement**, afin de comparer la valeur des paramètres, avant et après passage de l'autoroute. Ce qui est vrai pour l'étang de la Galiotte est vrai également pour de nombreux endroits de notre commune.

## 5-Le coût des tracés :

➔ **Perte de patrimoine** : le coût de **1,5 milliards d'euros** du tracé rouge, ne tient pas compte du fait que les habitants vont se retrouver lésés, sur le plan financier, après le passage de l'autoroute.

En effet, le voisinage immédiat d'une autoroute ne fait jamais augmenter le prix de l'immobilier, bien au contraire !

Alors, comment la DREIF envisage-t-elle de dédommager tous ces habitants situés de part et d'autre du tracé, habitants qui ont acheté leur pavillon très cher, il y a quelques années ou quelques mois et qui souhaiteraient le revendre pour partir en Province ou dans un coin plus calme d'IdF ?

Ce dédommagement n'a jamais été pris en compte. Le coût annoncé n'est donc pas réaliste. En conséquence, si ce coût était amené à doubler, par exemple, ce tracé ne serait plus « rentable » et il faudrait alors se tourner vers d'autres tracés, ou d'autres solutions.

➔ **Le nombre d'habitants pris en compte** : à la réunion publique de Maurecourt, il nous a été dit (Mr Debarle) la chose suivante :

- ∞ Tracé rouge : 25 000 hab. impactés à 1 km (+/- 500m ou +/- 1km ?).
- ∞ Tracé vert : 33 000 hab. impactés à 1 km.
- ∞ Tracés violet et bleu : 15 000 hab. impactés à 1 km.

Sachant que les 2 tracés rouge et vert ont en commun les tronçons N1 et S1 et qu'ils ne diffèrent que par les tronçons (C2 + C3) et C1, **cela signifie qu'en passant du tronçon rouge C1 au tronçon vert (C2 + C3), on « gagne » 8 000 habitants. Cela paraît beaucoup.**

**Une expertise peut-elle être faite sur ce point ?**

➔ **Le traitement de la RN184** : qu'attend-on pour traiter correctement cet axe en implantant des murs anti-bruit, des merlons et surtout en mettant une voie en souterrain – celle qui permettrait aux automobilistes qui vont tout droit, par exemple de Conflans à St Ouen l'Aumône – de ne pas être sans cesse arrêtés aux feux. Cela se fait dans bien d'autres villes (St. Germain, Le Vésinet ...) et cela permet de fluidifier le trafic.

Une concertation vient d'avoir lieu, en janvier dernier (nous avons pu consulter le dossier en mairie de Saint Germain), mais, d'une part, cette consultation arrive un peu tard et d'autre part, les différents scénarii proposés manquent d'imagination (aucun passage en souterrain pour fluidifier le trafic au niveau de plusieurs feux, par exemple) et n'apportent pas toujours les bonnes solutions.

## 6-Quelques idées fausses à combattre :

- ☐ L'autoroute ne crée jamais d'emploi. Elle ne fait que les déplacer (Mr Debarle en fut convaincu, lors de la réunion de Maurecourt).
- ☐ L'autoroute n'est pas plus sûre, en IdF, que la route nationale et que la voie départementale (cf site internet de la sécurité routière), bien au contraire !
- ☐ Il n'y a pas 2 sortes de citoyens :
  - ∞ Les « **bons** » qui souhaiteraient circuler sur la A104 et dont un représentant des chefs d'entreprises nous parle, depuis un mois, à chaque réunion publique.
  - ∞ Les « **méchants** », c'est-à-dire les habitants qui vont vivre le long de l'autoroute A104.

En effet, ces personnes qui travaillent dans les entreprises, sont aussi les habitants de la région, et ils ont droit, eux aussi, à une certaine qualité de vie.

D'autre part, parmi les personnes qui se battent depuis 15 ans contre ce projet autoroutier ... il y a aussi des chefs d'entreprises.

**Alors, arrêtons d'opposer les bons aux méchants  
et de donner mauvaise conscience à tous les riverains de ce projet A104.  
Ils n'en veulent pas !**

☐ Pour terminer, j'aimerais insister sur ce qu'est l'intérêt général, dont on nous parle, pour ce projet A104.

**Intérêt général = somme des intérêts particuliers**

Lorsqu'un projet dit « d'intérêt général » va détruire la qualité de vie de près de 200 000 personnes, cela ne s'appelle plus de « l'intérêt général », mais du lobbying.

Nous savons de quel lobby il s'agit, lorsqu'on nous dit qu'il va bien falloir mettre, sur la A104, 2000 camions par jour, pour alimenter Peugeot PSA de Poissy, alors que PSA a une voie de chemin de fer qui arrive dans son entreprise, et une voie d'eau, toute proche.

**Les tracés rouge et vert (ils traversent tous les deux notre commune), ne sont certainement pas les tracés correspondant à l'intérêt général puisqu'ils lèsent toute la population de Carrières ainsi que celle de 12 autres communes.**

Je salue, au passage, nos amis de Jouy le Moutier qui viennent de créer un comité COPRA dans leur ville, le 12<sup>e</sup> comité COPRA, après la création de celui de Neuville, il y a quelques mois .

Pour terminer **je réitère, haut et fort, que le COPRA de Carrières sous Poissy s'oppose à tous tracés en zone urbanisée, et en particulier aux 2 tracés qui traversent la ville, le rouge et le vert.**

J'invite tous les Carriérois à venir à la réunion du débat public du **29 avril prochain, à Orgeval, du 02 mai prochain à Poissy, du 03 mai à Saint Germain en Laye** (cf calendrier) puis aux **4 réunions thématiques** qui sont proposées.

C'est la dernière ligne droite ... Il faut mettre un gros de collier, maintenant ou jamais, pour nous faire entendre et émettre nos arguments ... Nous aurons, seulement après, le droit de prendre un peu de vacances ... la conscience tranquille.

Christiane PARAVY  
Présidente du Comité COPRA184 de Carrières sous Poissy